

mazières-en-gâtine

Sapeurs-pompiers : des employés disponibles

Double signature de convention de disponibilité pour deux salariés sur le canton de Mazières-en-Gâtine, sapeurs-pompiers volontaires au centre d'incendie et de secours de Mazières-en-Gâtine et Saint-Pardoux-Soutiers. La première concernait mercredi 12 février Vanille, employée chez Boyé Accoupage à La Boissière-en-Gâtine, la seconde Joris chez SI Agencement à Saint-Pardoux-Soutiers. Cette convention leur permettra de réaliser l'intégralité de leur formation initiale sur leur temps de travail, sans impacter leurs congés ni leurs rémunérations. « Le volontariat est un pilier essentiel du modèle

français de sécurité civile. Sans l'implication des employeurs, il serait difficile de garantir un maillage territorial efficace pour les secours », souligne le capitaine Julien Pintaud, chef de la caserne de Mazières-en-Gâtine et Saint-Pardoux-Soutiers, mettant en lumière ces « exemples à suivre qui montrent que le soutien des entreprises locales est un maillon clé pour maintenir et renforcer la sécurité des citoyens. Le Sdis (service départemental d'incendie et de secours) encourage d'autres employeurs à s'engager dans cette démarche solidaire et responsable. »

Maxime Chataigner



Julien Pintaud, chef du centre de secours de Mazières, Joris, sapeur-pompier volontaire, et Sylvain Domingues, dirigeant de SI Agencement. (Photo pompiers de Mazières)